MAGHREB CANADA EXPRESS

530, De l'Église C.P. 91, Succursale Verdun, H4G 3E1 Canada Tel. (514) 576-9067 maghreb@videotron.ca

http://www.maghreb-canada.ca

Directeur de la Publication: A. El Fouladi.

Éditorialiste: A. El Fouladi Collaborateur spécial A. Najem Chroniqueur Majid Blal Correspondants au Maghreb:

> Infographie: Hicham El Fouladi

A venir

Impression: Hebdo Litho 8685-95, rue du Creusot Saint-Léonard, (Québec) H1P 2A8

Canada

© Maghreb-Canada Express est publié au Canada, depuis le 1ier juillet 2003 par A. El Fouladi, et distribué à Montréal et Région, Sherbrooke, Québec, la région de l'Outaouais, Ottawa





Le calvaire des plus anciens prisonniers du monde

Depuis des années, ONG et médias tés", tant que les prisonniers de guerre marocains n'ont cessé de dénoncer les marocains ne seront pas tous libérés, conditions inhumaines de séquestration de centaines de marocains par le POLI-SARIO et ses complices de l'administration algérienne, dans la région de Tindouf, sur le sol algérien .

Depuis toujours l'Algérie a qualifié les dénonciations marocaines de manœuvres de propagande et d'intoxication visant à « détourner les yeux de l'opinion publique internationale de l'occupation par le Maroc du Sahara »

Mais voilà que l'indignation vient cette fois-ci La Fondation "France Libertés" recomd'un des organismes qui a le plus défendu les mande au Front Polisario et à l'Algérie : positions du POLISARIO et qui a toujours récusé les thèses marocaines.

Il s'agit de "France Libertés".

Cette ONG française, présidée par Danièle Mitterrand, épouse de l'ex président François Mitterrand, a rencontré, du 11 au 25 avril 2003, près de 700 prisonniers marocains, et effectué 338 entretiens individuels dans plusieurs prisons localisées à l'Ouest algérien.

Voici, intégralement et sans commentaire aucun, les conclusions ainsi que les recommandations du rapport accablant de plus de 50 pages déposé par Afifa Karmous et Pauline Dubuisson et qui vient d'être publié par "France Liber-

Conclusions générales et recommandations:

A la lumière de l'enquête que nous avons menée, il est aujourd'hui impossible pour "France Libertés" de continuer à intervenir dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf où le travail forcé des prisonniers de guerre

marocains se pratique depuis 28 ans. France Libertés est en effet consciente

d'avoir participé indirectement, sans le savoir bien évidemment, à l'utilisation d'une main-d'oeuvre illégale et esclave.

Aussi, suite à la publication du présent rapport d'enquête, "France Libertés" interpellera ses partenaires, qui conduisent également des projets en faveurs des réfugiés sahraouis, de manière à prendre connaissances des mesures qu'ils envisagent quant à eux de prendre.

Pour ce qui concerne "France Libernous ne pourrons envisager de soutenir de quelque façon que ce soit tout projet dans les camps de réfugiés sahraouis.

"France Libertés" se voit ainsi contrainte de cesser son aide aux projets de développement en faveur de la population réfugiée sahraouie.

'France Libertés" regrette vivement les conséquences néfastes d'une telle décision sur la population réfugiée sahraouie gravement démunie.

1) De supprimer de toute urgence le travail forcé auquel sont assujettis les prisonniers de guerre marocains civils et militaires;

2) De regrouper les prisonniers de guerre marocains civils et militaires qui sont actuellement isolés dans les régions militaires et les postes militaires (Ndlr : sur le territoire algérien);

3) De fournir un hébergement adéquat à l'ensemble des prisonniers de guerre marocains civils et militaires qui aujourd'hui dorment à l'extérieur, sans

4) De dispenser les soins médicaux et nutritionnels adéquats à tous les prisonniers de guerre marocains civils et militaires, et de prévoir des commissions médicales spécialisées à destination de tous les prisonniers,

5) De fournir à tous les prisonniers de guerre marocains civils et militaires une alimentation riche et équilibrée en quantité et en qualité, qui corresponde à des personnes dénutris pour la plupart depuis une vingtaine d'années par une ration alimentaire quotidienne qui représente le tiers de la ration alimentaire quotidienne d'un réfugié sahraoui,

6) De donner à tous les prisonniers de



La torture des séquestrés marocains serait monnaie courante dans les prisons de l'Ouest algérien



guerre civils et militaires des conditions d'hygiène décentes : eau, savon, lames de rasoir, vêtements,

7) D'autoriser "France Libertés" à effectuer une nouvelle mission d'évaluation sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains civils et militaires dans les prochains mois, afin de visiter notamment les centres de détention dits du « 12 octobre » et d'Er-

Rachid.

8) D'enquêter afin de déterminer les responsabilités individuelles des personnes qui ont conduit à un traitement inhumain et dégradant, rationalisé, des prisonniers de guerre marocains civils et militaires; traitement contraire aux droits les plus élémentai-

9) D'éclaircir les conditions de la disparition forcée des prisonniers de guerre marocains civils et militaires.

Conférence témoignage à Montréal, le 10/09/03

Les plus anciens prisonniers de guerre au monde

L'association Espoir Maroc organise, en collaboration avec la Fédération Marocaine du Canada (FMC), une conférence ouverte au public dont les invités seront d'anciens prisonniers du front Polisario, ainsi que l'épouse d'un marocain encore détenu à ce jour. Il s'agit de:

-Madame Abdelmoumane Fatema, Epouse du capitaine Athmane, détenu à ce jour depuis 1977;

-M. Boukhayma Habib, pilote, Relâché en 2002 après 24 ans de détention et de torture:

-M. Rkhissi Mfeddal, caporal chef. Relâché après 20 ans et 5 mois de détention et de torture.

Le but de cette conférence témoignage est de sensibiliser et attirer l'attention sur le maintien en détention, dans des conditions inhumaines, des 1160 prisonniers marocains, par le Polisario, et ce en mépris du droit international et de la convention de Genève.

La conférence se tiendra le mercredi 10 septembre 2003 à 19 H au 3200, rue Jean brillant au local B-2245.

Prière de confirmer la tenue de la conférence en contactant la FMC au (514) 938-8838